



HAL
open science

Prolégomènes aux analyses néologiques contrastives

Jean-François Sablayrolles

► **To cite this version:**

Jean-François Sablayrolles. Prolégomènes aux analyses néologiques contrastives. Isabel Desmet. L'innovation lexicale dans les langues romanes, 61, UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES SAINT-DENIS, pp.71-82, 2016, Travaux et documents, 978-2-911860-61-6. hal-03085952

HAL Id: hal-03085952

<https://hal.science/hal-03085952>

Submitted on 22 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL JFS 63 2016h/

Sablayrolles Jean-François (USPC et laboratoire HTL UMR 7597)

« Prolégomènes aux analyses néologiques contrastives »

actes du colloque 3 décembre 2014, *L'innovation lexicale dans les langues romanes*

Isabel Desmet éd., Travaux et documents, 61, Paris 8, p. 71-82.

Résumé

Les études contrastives, quel que soit leur sujet, doivent partager des objectifs et fondements communs. Nous nous proposons d'exposer certains points méthodologiques préliminaires à de telles études en néologie en les illustrant de cas concrets. Les objectifs doivent être d'emblée précisés : sont-ils lexicographiques ? Visent-ils l'étude de l'évolution de la langue ou celle de la créativité lexicale ? D'un point de vue pratique, la question de la constitution des corpus de la veille néologique et d'éventuels corpus d'exclusion mérite d'être posée et résolue après argumentation. La néologicit  est un concept qui ne va pas de soi pas plus que sa dur e. Elles doivent  galement faire l'objet de r flexions pr liminaires. Les points de comparaison doivent aussi  tre sp cifi s avant tout, en fonction d'objectifs pr cis. Si le classement en parties du discours ne pose pas de gros probl mes, l'identification du ou des proc d s de cr ation est plus d licate et doit s'appuyer sur une typologie homog ne (alors que les grilles d'analyse existantes sont nombreuses et h t rog nes) et sur des conceptions partag es sur le statut des flexifs au comportement diff rent de celui des suffixes d rivationnels. La question se pose aussi de la distinction entre la n ologie s mantique et les  volutions de sens au cours du temps.

Mots-cl s : n ologie, n ologicit , cr ativit  lexicale, matrices lexicog niques,  volution de la langue, flexion et d rivation, corpus

Prol gom nes aux analyses n ologiques contrastives

Introduction

Les  tudes contrastives, quel que soit leur sujet, doivent partager des objectifs et des fondements communs. Sans pr tendre   l'exhaustivit , nous nous proposons d'exposer certains points m thodologiques fondamentaux pr liminaires   de telles  tudes en n ologie en les illustrant de cas concrets. Nous nous interrogerons sur deux types d'objectifs des  tudes n ologiques, sur les corpus utilisables et leurs limites, sur la dur e de la n ologicit , sur deux probl mes d'analyse li s   la typologie des matrices lexicog niques et au statut des flexifs, diff rent des suffixes d rivationnels, et enfin sur la distinction, rarement observ e, entre la n ologie s mantique et l' volution du sens des mots.

1. Objectif des  tudes : cr ativit  lexicale ou  volution du lexique ?

Les objectifs des  tudes contrastives doivent  tre d'embl e pr cis s parce qu'ils ne s'imposent pas de soi quand on traite de n ologie, et que, chemin faisant, nous avons constat  un certain flou   ce sujet. Une dichotomie fondamentale oppose l' tude de la cr ativit  lexicale et celle de l' volution de la langue. Dans le premier cas, on rel ve et analyse tous les n ologismes rep r s pour conna tre les matrices qui sont mises en action par les locuteurs natifs d'une langue en fonction de leurs besoins  nonciatifs, et cela m me si les n ologismes produits risquent de n' tre que des hapax ou de n'avoir qu'une circulation r duite (*sardin*,

pélicanesque... liés aux conditions d'énonciation qui les ont fait naître et sans diffusion autre que sous la forme de citation). En revanche, si on s'intéresse à l'évolution du lexique d'une langue à un moment donné de son histoire, et si de surcroît, on a des objectifs lexicographiques, on écarte ces créations ponctuelles pour ne prendre en compte que les néologismes qui se diffusent largement dans le corps social (*lanceur d'alertes*, *phishing*...). Et il faut s'interroger alors sur les outils et méthodes d'étude de la diffusion ainsi que sur la limite minimale au-delà de laquelle on juge qu'il y a large diffusion et possible inscription sur une liste d'attente pour être éventuellement intégré dans un dictionnaire, si toutefois la diffusion se maintient dans la durée. Notons en passant que l'étude de l'évolution du lexique devrait aussi prendre en compte les phénomènes d'obsolescence et de disparition (*poitrinaire* 'tuberculeux', *ça biche* 'ça va', *cibiche* 'cigarette'...), ce qui est rarement fait. Les deux types d'études, créativité lexicale et évolution du lexique, sont légitimes, mais ne doivent pas être confondus. L'un comme l'autre conduisent à s'interroger sur les corpus mis en œuvre pour la veille néologique.

2. La question des corpus : corpus de la veille néologique et corpus d'exclusion

Très concrètement, la question de la constitution des corpus de la veille néologique et d'éventuels corpus d'exclusion mérite d'être posée et résolue après argumentation. L'étude de la créativité lexicale conduit à engranger tous les néologismes rencontrés, écrits et oraux, quelles que soient les situations d'énonciation (qu'il faut consigner précisément pour chaque néologisme en vue des analyses énonciatives, sociolinguistiques, pragmatiques de la néologie). Mais on ne peut prétendre collecter tous les néologismes émis. Pour des raisons pratiques, les études néologiques se fondent surtout sur des corpus écrits disponibles, ceux de la presse en particulier. Ces corpus ont aussi comme intérêt d'être les véhicules des néologismes et de contribuer à leur diffusion auprès de milliers et millions de lecteurs. Certains néologismes doivent en partie leur succès aux nombreux articles de presse qui les ont introduits et commentés, comme *binge drinking*, *lanceur d'alertes*, etc. Par ailleurs les journalistes adaptent leurs discours et manières de s'exprimer aux attentes supposées de leur lectorat, et reflètent ainsi, même de manière imparfaite, la langue qui circule. L'attrait de la nouveauté étant grande, les journalistes sont à l'affût des néologismes produits par autrui pour les rapporter (et parfois les mettre en valeur dans des titres : « *riquirisation* de la fonction présidentielle » déclaration de Mélenchon largement reprise) et certains d'entre eux ne répugnent pas à en produire aussi : *semanat* « mandat présidentiel d'une durée d'une semaine, en fonction des sondages » (Hubert Huertas), *triennat* (Alain Duhamel)... Même si ceux-ci restent singuliers dans leur énonciation, ils touchent un très grand nombre de lecteurs ou d'auditeurs, plus que ce que l'on appelle parfois des hapax conversationnels. Et on n'est par ailleurs jamais sûr de l'avenir d'un mot lâché.

Quels que soient l'objectif poursuivi et le corpus de veille retenu (panel de titres de la presse généraliste nationale par exemple), se pose la question de l'identification du caractère néologique. Si l'intuition joue un rôle primordial dans la veille manuelle, quitte à procéder à des vérifications sur la valeur de telle ou telle intuition qui peut se révéler erronée, la veille semi-automatisée requiert des corpus d'exclusion, qui ne vont pas sans poser de problèmes. Les apories des dictionnaires existants (dans le commerce et sur la toile) comme corpus d'exclusion (est néologique un mot absent 'du' dictionnaire) sont bien connues. Rappelons-en les principales. Quel(s) dictionnaire(s) retenir pour le français (*Petit Larousse*, *Petit Robert*, *Hachette*...)? et que faire en cas de désaccords, fréquents, entre des dictionnaires? Les innovations sémantiques (une voiture *incontinent*) et les homonymes formels (*auditer* de « un auditeur sachant auditer » homonyme de *auditer* 'procéder à un audit') ne sont pas relevés comme candidats néologismes potentiels. Les dictionnaires étant lacunaires, des mots

seront proposés comme candidats qui circulent depuis longtemps (*maurassien, redormir...*), etc. Si les dictionnaires (au pluriel) sont des outils précieux, ils doivent être utilisés avec circonspection et pas de manière mécanique.

Une méthode plus récente et intéressante consiste à extraire d'un corpus d'une époque donnée les mots absents d'un corpus analogue plus ancien. Cette méthode exige de travailler sur de gros corpus, et même ainsi, apparaîtront des mots rares, pas néologiques pour autant. Dans ces conditions un hapax n'est pas nécessairement un néologisme de même qu'un néologisme n'est pas nécessairement un hapax. Il faut y regarder de près. Par ailleurs, ces comparaisons de corpus analogues de périodes différentes permettent aussi de faire apparaître des différences d'emploi avec des combinatoires différentes, qui laissent supposer des innovations syntactico-sémantiques. Les recherches dans le domaine sont prometteuses (voir *Cahiers de lexicologie* 100). Quoi qu'il en soit, des vérifications manuelles s'imposent.

Les matériaux livrés par ces requêtes manuelles ou automatisées, doivent encore faire l'objet d'un examen de leur néologisme, surtout si on se situe dans la perspective de l'étude de l'évolution du lexique.

3. La néologisme : à partir de quand et jusqu'à quand ?

Cette étude élimine en effet, comme nous l'avons vu, les hapax et les néologismes de diffusion restreinte (numériquement parlant mais aussi diffusion limitée à des cercles spécifiques de locuteurs). La néologisme est un concept qui ne va pas de soi, pas plus que sa durée. Elles doivent également faire l'objet de réflexions préliminaires. Dans l'étude de la créativité lexicale, un néologisme a ce statut dès sa création, indépendamment de sa circulation ultérieure, souvent imprévisible. C'est même au moment du surgissement que le néologisme est le plus intéressant à saisir et à analyser, du point de vue du système de la langue (quelles matrices sont productives, plus que d'autres : augmentation actuelle du nombre des amalgamations et surtout des compositives comme *hélicoptère* ? quels affixes sont plus souvent utilisés, etc. ? : résurrection des suffixes *-esque* et *-issime* donnés longtemps comme morts), et d'un point de vue énonciatif et pragmatique (pourquoi tel néologisme à tel moment ? quels sont les effets recherchés, produits ? ce ne sont pas nécessairement les mêmes).

En revanche les lexicographes et sociolinguistes qui attachent une grande importance à la diffusion doivent mettre en place des outils qui permettent de l'étudier et de la mesurer alors que les décisions prises par les lexicographes sont encore largement fondées sur les intuitions des membres d'une équipe de lexicographes qui choisit parmi des milliers de candidats, ceux qu'ils vont faire entrer dans la nomenclature d'un nouveau millésime ou d'une nouvelle édition. Ils doivent en effet prendre des décisions sur le moment où ils jugent qu'un mot n'est plus néologique pour l'entrer dans la nomenclature, car il faut renverser la doxa selon laquelle un néologisme est un mot qui n'est pas dans le dictionnaire pour dire qu'un mot n'est dans le dictionnaire que parce qu'il n'est plus néologique, et parfois depuis très longtemps, comme les relevés de Camille Martinez en attestent. Si l'on s'en tenait à la doxa et à l'exigence d'un minimum de circulation, un mot ne serait néologique que s'il se diffuse un peu mais pas trop !, sans que des limites puissent être assignées au début de la néologisme. Et quel serait son statut avant d'être déclaré néologisme ? Aussi vaut-il mieux considérer qu'il y a néologie dès la création.

Quant à la fin de la néologisme, elle est progressive et variable en fonction de l'ampleur et de la rapidité de la diffusion : c'est parfois quelques mois ou quelques années, quelques fois beaucoup plus. Aucune durée uniforme ne peut être décidée, ni 10 ans, ni 5 ans. Une durée d'une dizaine d'années a été retenue par Pierre Gilbert lors de élaboration de son recueil de mots nouveaux, parce qu'il devait se fixer une limite pratique et Louis Guilbert

(GLLF, 1975 : 3587) se contente de mentionner ce choix sans lui accorder non plus un statut théorique : « Le *Dictionnaire des mots nouveaux* de P. Gilbert recense les néologismes sur une période d'un peu plus de dix ans. L'auteur a donc estimé que la permanence du sentiment néologique pouvait atteindre cette durée. » Une fois les données amassées, il reste à les analyser de manière identique dans des études comparatives (entre différentes variétés d'une même langue) ou contrastives entre différentes langues, apparentées ou pas.

4. Les points d'études et de comparaison

Les points de comparaison doivent aussi être spécifiés avant tout travail, en fonction d'objectifs précis. Si l'étude de la répartition en parties du discours se pratique systématiquement et ne pose pas de gros problèmes, l'identification du ou des procédés de création (matrice lexicogénique) est plus délicate et doit s'appuyer sur une typologie homogène (alors que les grilles d'analyse existantes sont nombreuses et hétérogènes comme Sablayrolles 2000 ch. 2 l'a établi) et sur des conceptions partagées sur le statut des flexifs au comportement différent de celui des suffixes dérivationnels. Ce sont là deux problèmes, parmi d'autres, qui peuvent biaiser les comparaisons.

Pour le premier point, les typologies sont nombreuses, pas toujours justifiées et relèvent parfois de simples catalogues. Aussi avons-nous adopté, en l'adaptant un peu et en la remaniant au fil du temps en fonction des trouvailles et d'évolutions théoriques, la grille proposée par Jean Tournier pour l'anglais. C'est la plus hiérarchisée et une des mieux explicitées qui soient (v. Sablayrolles 2000 et 2015). Elle oppose l'ensemble des matrices internes à la matrice externe qu'est l'emprunt. Elle distingue ensuite différents groupes de matrices, dans une série d'inclusions, en fonction de similitudes entre elles. L'architecture actuelle de notre grille figure en annexe. Notons seulement que la lecture des travaux de Koch seul ou avec Gévaudan nous a conduit à penser qu'une matrice formelle et une matrice sémantique peuvent agir simultanément dans l'apparition d'un néologisme (et qu'une influence étrangère peut également se manifester en même temps), comme dans le cas d'*escorteuse* « prostituée de luxe » par suffixation sur le verbe *escorter* (et pas par féminisation de *escorteur*, type de bateau militaire), par (faux ?) euphémisme, et probablement sous influence de l'anglais *escort girl*.

Parmi tous les autres problèmes que pose l'analyse des néologismes, je me contente de mentionner ici celui du statut des flexifs, différent de celui des affixes dérivationnels, ce qui entraîne de nombreuses conséquences dans l'identification des matrices à l'œuvre. Les marques flexionnelles d'infinitif français (à l'actif et au présent) [e] *-er*, [iR] *-ir*, etc. ne doivent pas être privilégiées par rapport à l'ensemble de la flexion verbale sous prétexte que l'infinitif est le lemme des verbes. Ainsi *amarsir* ou *acométir* sont fabriqués par préfixation (et pas par parasyntèse si tant est qu'elle existe) ; la *glisse* est une conversion du verbe en nom et pas une dérivation inverse (comme l'est *auditer* fabriqué plaisamment à partir de *auditeur*), comme *esclave* dans *ça m'esclave sévère* est une conversion de nom (ou adjectif) en verbe ; et des formes anciennes comme *le boire* et *le manger* sont des cas de déflexivation (dénomination préférable à *lexicalisation*) et pas de conversion puisque les marques flexionnelles sont maintenues sans en garder la fonction (impossibilité d'avoir un complément par exemple).

Bien d'autres points d'analyse sont pertinents dans l'étude des néologismes et la base Neologia comporte une trentaine de champs répartis sous cinq rubriques (voir Cartier et Sablayrolles 2009). Tous méritent d'être bien explicités pour garantir une homogénéité des analyses, condition *sine qua non* de la fiabilité des études comparatives.

5. Innovation sémantique : néologie et/ou évolution de sens ?

La dernière question que j'aborderai ici est celle de la distinction entre la néologie sémantique et les évolutions de sens au cours du temps. Alors que les extensions et restrictions de sens comme les ont décrites Bréal (1897) puis Meillet (1905-1906) étaient incluses comme procédés néologiques dans mes premiers travaux, je les ai ultérieurement supprimées de la grille des matrices. Il s'agit en effet d'évolutions insensibles sur le moment, dues à un décalage entre le sens émis par un locuteur et le sens construit par un interprétant qui réemploie le mot dans ce dernier sens, sans avoir conscience que ce n'était pas le sens initial. Les exemples anciens et traditionnels de *traire*, *pondre* (originellement 'tirer' et 'poser') ou d'*arriver* 'parvenir à destination' sans que ce soit un marin ou un pêcheur qui touche la rive, illustrent ces innovations sémantiques non néologiques. En revanche la néologie sémantique existe bel et bien dans des cas où un locuteur emploie volontairement en vue de produire un effet et en recourant à une figure, un mot dans un emploi innovant : une voiture *incontinent* repose sur une personnification (et une métaphore), inversement un candidat *formaté* pour un poste le réifie comme s'il était une disquette (à l'époque où on utilisait des disquettes !), etc.

Conclusion

Voilà quelques problèmes, parmi d'autres, exposés brièvement sans que des réponses définitives aient toujours été proposées dans le cadre de cet exposé. La fin de la néologicit , variable selon les individus, pose des probl mes d licats, que la consultation de grands corpus peut aider   d cider, mais ce ne peut jamais  tre automatique. Par ailleurs il y a des cas pas toujours facilement solubles, m me si on a  tabli des distinctions claires. On peut ainsi h siter pour certains n ologismes en *- * et *-ant* sur leur statut verbal ou adjectival selon qu'il s'agit de marques flexionnelles ou d'affixes d rivationnels comme ce fut le cas pour *aquarell * d'abord consid r  comme une forme verbale (participe pass  passif) avant d' tre analys  comme un adjectif. Enfin, des habitudes sont prises dans des traditions re ues, diverses, et les d cisions ne sont pas unanimes. Un cas de divergences r side dans l'identification et l'analyse des ph nom nes d'amalgame, (voir Sablayrolles 2015 et *Neologica* 9 paru en 2015). Cela donne l'occasion d' changer des arguments dans des colloques comme celui-ci dont il faut remercier l'organisatrice, Isabel Desmet.

Bibliographie

- BREAL Michel, 1897, *Essai de s mantiq *, Paris, Hachette (r dition Lambert Lucas, 2005).
Cahiers de lexicologie n  100, partie th matique portant sur l'extraction automatique de la n ologie s mantiq , coordonn e par Christophe G rard et Johannes Kabatek.
- CARTIER Emmanuel et Sablayrolles Jean-Fran ois, f vrier 2009, « N ologismes, dictionnaires et informatique », *Cahiers de lexicologie* n  93, 2008-2, p. 175-192.
- GEVAUDAN Paul et KOCH Peter, 2010, « S mantiq  cognitive et changement s mantiq  », *Grandes voies et chemins de traverse de la s mantiq  cognitive*, M moire de la Soci t  de linguistique de Paris, XVIII, p. 103-145.
- GILBERT Pierre, 1971, *Dictionnaire des mots contemporains*,  d. Hachette-Tchou et r dition Le Robert.
- GUILBERT Louis, 1975, article *n ologie* du *Grand Larousse de la Langue Fran aise*, 1971-1975.
- KOCH Peter, 2000, « Pour une approche cognitive du changement s mantiq  lexical : aspect onomasiologique », in *Th ories contemporaines du changement s mantiq *, Louvain,

- Peeters (Mémoires de la Société de Linguistique de Paris N.S., 9) François éd., p. 75–95.
- MARTINEZ Camille, <http://orthogrenoble.net/page-de-camille-club-orthographe-grenoble.html>
- MEILLET Antoine, 1905-1906, « Comment les mots changent de sens », *L'année sociologique* 1905/1906, repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1921 et 1982, p. 231-271.
- Neologica* 9, 2015, partie thématique consacrée à l'amalgamation.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2000, *La néologie en français contemporain*, Champion.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2002, « Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes », *Revue française de linguistique appliquée*, vol. VII-1. / juin 2002 « Lexique : recherches actuelles », p. 97-111.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2008, « Néologie et dictionnaire(s) comme corpus d'exclusion », *Néologie et terminologie dans les dictionnaires*, J.-F. Sablayrolles éd., coll. Lexica, Champion, p. 19-36.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2011, « Neologia : un dictionnaire néologique sous forme de base de données », dans *Os di.ci.o.na.rios, fontes, métodos et novas tecnologias*, Suzana Alice Marcelino Cardoso, Salah Mejri et Jacyra Andrade Mota eds, Instituto de Letras da Universidade federal da Bahia, Brésil, 2011, p. 221-235.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2012, « Extraction automatique et types de néologismes : une nécessaire clarification », *Les Cahiers de lexicologie* n° 100, juillet 2012, p. 37-53.
- SABLAYROLLES Jean-François, 2015, « Quelques remarques sur une typologie des néologismes : Amalgamation ou télescopage : un processus aux productions variées (mots valises, détournements...) et un tableau hiérarchisé des matrices », Actes de CINEO II, São Paulo, 5-8 décembre 2011, *Neologia das linguas romanicas*, Ieda maria Alves et Eliane Simões Pereira éd., São Paulo, Humanitas, p. 187-218.
- TOURNIER Jean, 1985, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Paris-Genève, Champion.

Annexe

Tableau des matrices lexicogéniques du français contemporain

m a t r i c e s	morpho- sémantiques	construc tion	Affixation	préfixation	détatouer	mscapr/FPRE		
				suffixation	statuesque	mscasu/ FSUF		
				dérivation inverse	prester	mscadi/ FINV		
				parasynthétique	désidéologisé	mscapa/FPRSU		
						flexion	ils closirent, la représaille	mscflech/ FFLE C
			Compo- sition	composition	voiture-bélier	mocco/ FCOM		
				synapsie	lanceur d'alerte	msecsy/FSINT		
				composition savante	batracianophile	mccsav/FCUL		
				hybride	e-commerce, aquacinéaste	T mscchy/		
						mot valise	peopolitique	mccmv/ FTACR
			compocotion	mobinaute, dircab	mccct			
			fracto-composition	téléspectateur	mcccf			
i		imitation et déformation	onomatopée	dzoing	msidon/ FIMIT			
			f coupe ou paronymie	la neshésie, infractus,	msiddef/ FDEF			
n t e r n e s	syntactico- sémantiques	changement de fonction	conversion	la glisse, la gagne	ssfcon/FCONV			
			conversion verticale	de rejuvenation	ssfconv/FCON V			
			déflexivation	le boire, le manger	ssfdef/FLEX			
			combinatoire	ironiser un texte	ssfcosy/SINT			
					syntax^o / lexicale	encourir la liberté	ssfcolex/SINT	
		changement de sens	métaphore	souris (inform.)	sssmph/S			
			métonymie	sac à dos 'touriste'	sssmny/S			
			autres figures	escorteuse 'call girl'	sssfig/S			
morpho- logiques	réduction de la forme	troncation	blème, petit déj	mretr/FTABR				
		siglaison /acronyme	LMD, ECUE	mresi/FSIG				

	phraséolo- gique	pragmatico- sémantique	détournement	faire marcher la planche à promesses	phprdet/ DET
		création	création	ne pas faire du huit megabits	phcr
matrice externe			emprunt	break, cool fioul, redingote	exemp/M exemp/MA

La dernière colonne indique les codes de la base Neologia et ceux de la base NEOROM.